



**Laurence TERS** - œnologue  
Conseiller SME accrédité par le CIVB



Viticulteurs ou responsables «environnement» d'exploitations vitivinicoles de la Gironde



courant 2022 (à définir)  
durée : 2 jours, 14 heures de formation



Avoir signé la charte d'engagement sur [www.bordeauxprof.com](http://www.bordeauxprof.com)  
et avoir réalisé une analyse environnementale dans le cadre de la démarche collective SME du Vin de Bordeaux

## PROGRAMME 2021/2022

*Gestion de ses consommations et améliorer la performance environnementale de l'entreprise*

### JOUR 2

#### Objectifs pédagogiques

- ✓ Etre capable d'établir le bilan énergétique global de son entreprise et les indicateurs clés
- ✓ Identifier les solutions permettant de maîtriser sa consommation énergétique
- ✓ Être capable de mesurer les consommations en eau de son entreprises et les indicateurs clés
- ✓ Définir les solutions permettant de maîtriser sa consommation d'eau

#### Contenu

Le point sur les obligations réglementaires et les tendances en France  
Solutions d'optimisation énergétique des entreprises, diagnostic énergétique (ex éco-construction)  
Connaissance et suivi des consommations.  
Appréhender le bilan Carbone (application CIVB) et connaître les objectifs filière (Bordeaux Cultivons Demain)

#### Méthodes pédagogiques

Support formation fourni / Retours d'expériences et cas pratiques  
Exemples d'éléments matériels, d'applications, de bonnes pratiques (sensibilisation)

#### Modalités d'évaluation

Questionnaire ou quizz en fin de formation

#### Modalités d'inscription

Demande à adresser par mail  
Signature de la convention de formation 8 jours avant la formation

PAGE 2/2



360 €/formation de 2 jours : prise en charge possible par les OPCO

Pour tous renseignements



06 88 46 42 69 / [laurence@ideestchin.fr](mailto:laurence@ideestchin.fr)

*En cas de stagiaire en situation de handicap, nous adaptons l'accessibilité à la formation, merci de nous contacter*